



# éduscol

Informier et accompagner les professionnels de l'éducation

Accueil du portail > Politiques éducatives et partenariats > Actions éducatives >  
Éducation artistique et culturelle > Domaines artistiques

## Domaines artistiques

# Les Journées du 1 % artistique, de l'école à l'enseignement supérieur - 4ème édition

**Du 16 au 22 septembre 2017**

Les "Journées du 1 % artistique, de l'école à l'enseignement supérieur" sont organisées en lien avec les ministères en charge de la Culture et de l'Agriculture. Elles ont pour objectif de valoriser l'ensemble des oeuvres d'art installées dans les écoles et les établissements scolaires, agricoles et de l'enseignement supérieur, au titre de ce que l'on a coutume d'appeler le "1 % artistique".

- ▶ [Présentation du "1% artistique"](#)
- ▶ [Modalités de participation](#)
- ▶ [Public concerné](#)
- ▶ [Médiation](#)
- ▶ [Partenaires](#)
- ▶ [Outils pédagogiques proposés dans le cadre de ces Journées](#)

La quatrième édition des "Journées du 1% artistique" aura lieu du 16 au 22 septembre 2017 et s'inscrira dans le cadre des "Journées européennes du Patrimoine 2017" programmées les 16 et 17 septembre sur le thème "Jeunesse et Patrimoine".

## Présentation du "1% artistique"

Depuis plus de 60 ans, le "1% artistique" permet de consacrer 1% du montant des travaux de certaines constructions publiques à la création ou à l'acquisition d'oeuvres d'art contemporain, pour une exposition dans les bâtiments de la structure qui l'aura financée. Initialement limité aux bâtiments relevant du ministère chargé de l'éducation nationale, le "1% artistique" a progressivement été élargi à d'autres lieux d'exposition. Il concerne aujourd'hui la plupart des bâtiments publics de l'État et ceux des collectivités territoriales, dans la limite des compétences qui leur ont été transférées par les lois de décentralisation. Le ministère en charge de l'éducation nationale est ainsi fortement représenté au sein de l'inventaire historique des 1% réalisés.



Près de 12 500 œuvres créées par près de 4 000 artistes confirmés ou émergents sont ainsi exposées en France métropolitaine et ultramarine. Ces œuvres constituent aujourd'hui une étonnante collection à ciel ouvert, témoin des évolutions artistiques de notre pays. Pour les élèves, l'oeuvre du "1% artistique" permet une découverte d'un patrimoine d'art contemporain et, pour les équipes pédagogiques, elle est un atout dans leur travail avec les élèves sur le regard porté sur un objet artistique, exposé de manière pérenne

dans leur environnement habituel.

Les "Journées du 1% artistique" ont été initiées en 2014, afin de valoriser, auprès du public scolaire et du grand public, cette démarche de financement et d'exposition originale.

## Modalités de participation

### Calendrier et déroulement de l'opération

Ces "**Journées du 1% artistique**" sont organisées entre le **16 et le 22 septembre 2017**.

Elles peuvent s'inscrire, comme les éditions précédentes, dans le cadre des "**Journées européennes du Patrimoine**", organisées en **2017 les 16 et 17 septembre**. Il revient aux directeurs d'écoles et aux chefs d'établissements de planifier ces Journées.

Les équipes éducatives intéressées et volontaires, mêmes celles ne comptant pas encore de "1% artistique" dans leurs locaux, peuvent prendre l'attache de leurs délégués académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC) pour participer à l'opération. **Les DAAC ont jusqu'au 19 juin pour transmettre à la DGESCO la liste des écoles et des établissements souhaitant participer à l'opération et la liste des œuvres exposées.**

### Identification des œuvres, des écoles et des établissements

Des comités de pilotage académiques et régionaux seront mis en place. Ils seront composés de représentants :

- des rectorats (délégations académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle - DAAC et IA-IPR d'arts plastiques) ;
- des établissements d'enseignement supérieur ;
- des délégations régionales de Réseau Canopé ;
- des directions régionales des affaires culturelles - DRAC ;
- des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) ;
- des inspections de l'enseignement agricole ;
- des collectivités territoriales.

Ces comités identifieront les écoles et les établissements **volontaires** pour participer à l'opération.

## Public concerné

**Écoliers, collégiens, lycéens** (LEGT, LP, LPO et lycées agricoles) ainsi qu'**apprentis et étudiants**.

## Médiation

Afin d'inciter la communauté éducative à s'approprier ce patrimoine, une **médiation des œuvres** peut être réalisée par les élèves, les étudiants, les enseignants et/ou les référents culture volontaires, les services culturels des universités, avec l'appui des structures culturelles partenaires et locales, à destination des familles et des visiteurs.

Cette médiation peut revêtir diverses formes : parcours autour des oeuvres, expositions, événements socioculturels, réalisations des élèves mises en regard du 1 %, etc.

## Partenaires

- Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche - inspection générale de l'éducation nationale (IGEN), direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) ;
- Ministère de la culture et de la communication - direction générale de la création artistique (DGCA),

- direction générale des patrimoines (DGPAT), secrétariat général (SG-DEDAC) ;
- Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt - direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER)
  - Réseau Canopé ;
  - Association Art+Université+Culture (A+U+C) ;
  - Collectivités territoriales.

## Outils pédagogiques proposés dans le cadre de ces Journées



Pour accompagner cette initiative, le réseau Canopé en partenariat avec whoozart propose un film de 6 minutes permettant une entrée en matière sur des œuvres, issues de commandes relevant du 1 % artistique :

- de Matisse à l'école maternelle du Cateau-Cambresis ;
- de Matali Crasset au lycée hôtelier Georges Frêche de Montpellier ;
- de Nathalie Talec au collège Jacques Prévert de Chambly ;
- d'Olivier Debré au lycée Cordouan de Royan.

S'ajoute une émission-débat de 26 minutes pour ouvrir et nourrir la réflexion sur la place de l'œuvre d'art dans l'espace public à partir de la spécificité des œuvres du 1 % artistique.

### Visionnez ces deux émissions whoozart-Canopé

#### En savoir plus

**4<sup>ème</sup> édition des "Journées du 1% artistique, de l'école à l'enseignement supérieur" (circulaire n° 2017-081 du 3-5-2017)**

**Les "Journées du 1 %" sur le site [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)**

**Les "Journées du 1 %" sur le site du ministère de la culture et de la communication**

**Consulter la fiche "Construire un projet à partir de la rencontre avec une œuvre du 1% artistique" sur le site M@gistère**

#### A consulter

**[Bilan 2015 des "Journées du 1 % artistique" \(tableau\)](#)**

**[Bilan 2015 des "Journées du 1% artistique" \(carte\)](#)**

**Newsletter d'Artips sur Alexander Calder**

**Retrouvez d'autres films sur les arts visuels réalisés par Réseau Canopé**

**Découvrez la collection des films whoozart**

#### EN SAVOIR PLUS

Histoire des arts

Enseignements artistiques

*Mis à jour le 09 mai 2017*

**Partager cet article**



Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Direction générale de l'enseignement scolaire - Certains droits réservés